

DIXIÈME CONFÉRENCE

JÉSUS-CHRIST RÉGNE EN DIEU

SUR LES INTELLIGENCES PAR LA FOI

Messieurs,

Lorsqu'autrefois le prophète Daniel dévoilait au roi d'Assyrie les mystères de l'avenir, il lui montra dans le lointain des âges quatre royaumes qui devaient se succéder l'un à l'autre suivant l'ordre des temps. Puis, après avoir prédit la destinée de chacun d'eux sous l'image de la mystérieuse statue, il ajouta ces mots : « Pour ce qui est de la pierre que vous avez vue se détacher de la montagne sans le secours d'aucun homme, et briser à la fois l'argile, le fer, l'airain, l'argent et l'or, cela signifie, ô roi, que, dans les jours de ces royaumes, le Dieu du ciel suscitera un empire qui ne sera jamais dé-

truit, ni donné à un autre peuple; un empire qui brisera et consumera tous ces royaumes, et qui subsistera éternellement (1). » Voilà, certes, de magnifiques destinées; et si, à travers les empires détruits, les sceptres brisés, les races éteintes, je cherche à découvrir ce royaume qui n'a pas été fait de main d'homme, ce sceptre immortel dont parlait le prophète, je ne trouve, au milieu de tant de ruines et de débris, qu'une seule royauté qui ait survécu à toutes les royautés de la terre, renouvelant perpétuellement sa jeunesse dans la majesté de son âge, et puissant toujours dans son passé une force pour l'avenir : cette royauté unique, immense, indestructible, c'est la royauté de Jésus-Christ.

Il fallait, en effet, qu'après avoir révélé sa divinité pendant sa vie, Jésus-Christ la manifestât également après sa mort. Il ne se pouvait pas que tant de puissance, tant de doctrine, tant de grandeur, n'aboutissent qu'à une croix et à un tombeau; après être né en Dieu, avoir vécu en Dieu, être mort et ressuscité en Dieu, Jésus-Christ devait aussi

(1) Daniel, II, 44, 45.

régner en Dieu sur l'humanité. Eh bien, cela est-il? Jésus-Christ a-t-il établi au milieu des hommes une royauté divine? Et, pour me borner aujourd'hui à une partie de ce vaste sujet, Jésus-Christ règne-t-il en Dieu sur les intelligences? C'est la question que je viens proposer à votre bienveillante attention.

En examinant de près la question que je vais traiter devant vous, vous trouverez sans peine qu'elle suppose trois termes connus. Pour pouvoir affirmer, en toute certitude, que Jésus-Christ règne en Dieu sur les intelligences, il faut savoir préalablement ce que c'est que régner, ce que c'est que régner sur les intelligences, et enfin, ce que c'est que régner en Dieu sur les intelligences. Cela connu, il ne sera pas difficile d'établir la vérité de ma proposition.

Or, qu'est-ce que régner? Régner, s'il faut en croire la signification native du mot, c'est diriger les hommes vers une fin déterminée. C'est leur dire tout d'abord : Pour arriver à un tel but, rassemblez-vous, réunissez vos forces, mettez en commun vos ressources et vos travaux; quand vous aurez fait tout cela,

serrez vos rangs, marchez devant vous, prenez tel moyen pour tourner les obstacles, pour aplanir les voies; et, après avoir atteint le but, conservez ce que vous avez acquis, étendez-le, développez-le. Voilà ce que dit la souveraineté, ce qu'elle dit dans l'individu par la raison qui le domine, ce qu'elle dit dans la famille par l'organe du père, ce qu'elle dit dans la société par la bouche du prince; et lorsqu'elle est incapable de parler ainsi, de diriger les membres du corps social vers une fin déterminée, elle disparaît bientôt pour faire place à l'anarchie. Faute de direction, les forces sociales se dispersent en mille sens divers, elles s'entrechoquent, se heurtent, se brisent; et la société, privée d'un guide nécessaire, ressemble à un vaisseau qui erre, sans pilote et sans gouvernail, à la merci des vents : assailli par les vagues et battu par la tempête, le navire s'abîme dans l'Océan, du moment qu'il ne se trouve plus un homme pour en diriger la marche à travers les flots. Donc, une souveraineté qui ne dirige pas n'a plus d'elle-même que le nom; et, par conséquent, régner, c'est diriger les hommes vers une fin déterminée.

Mais, Messieurs, si l'on ne régné pas sans diriger, il s'en faut de beaucoup qu'il suffise, pour régner, de diriger les hommes vers une fin déterminée. Car à quoi se borne une simple direction ? A indiquer aux hommes le but et les moyens d'y arriver. Or, une telle indication peut se réduire à un conseil; elle n'est pas nécessairement un acte de souveraineté. Régner, au contraire, c'est être souverain; donc, pour régner, il faut quelque chose de plus qu'une simple direction. Il faut une direction puissante et efficace, qui ne se contente pas d'indiquer le but et les moyens d'y arriver, mais qui prescrive le but en ordonnant les moyens; il faut à la parole qui dirige une force qui entraîne, qui subjugué par l'ascendant de la raison, par la dignité du caractère ou par la puissance des armes; une autorité enfin qui, tombant de haut et rayonnant au loin, demande le respect, exige la soumission; qui fasse plier de gré ou de force tous les membres du corps social, pour les faire converger vers une fin déterminée. Sans cette autorité, toute direction est vaine, toute souveraineté chimérique : ce n'est plus qu'un frêle roseau ou un lambeau de pourpre. Otez la main qui

tient les rênes du pouvoir, la société flotte au hasard, elle va à l'aventure : bientôt, livrée sans appui à mille forces ennemies, elle s'affaisse sur elle-même, se dissout et meurt, comme cet empire fameux qui après avoir dominé, pendant des siècles, sur une partie de la terre, se trouva un jour sans force directrice : en moins d'un siècle, les barbares purent en jeter les débris à tous les vents du monde, parce qu'il ne se trouvait plus dans son sein une autorité qui sût se faire respecter et obéir.

Ainsi, Messieurs, une souveraineté qui ne commande point ne mérite pas plus ce nom qu'une souveraineté qui ne dirige point ; et, par conséquent, régner, c'est diriger les hommes vers une certaine fin avec autorité.

Or, qu'est-ce que diriger les hommes avec autorité ? C'est les gouverner ; donc, régner, c'est gouverner. On a bien pu dire d'une certaine royauté qu'elle règne et ne gouverne pas. Mais quelle que soit la valeur de cette fiction légale, régner ainsi sans gouverner, c'est évidemment régner avec partage, ce n'est régner qu'à demi. Pour régner véritablement, il faut gouverner, c'est-à-dire diriger les hommes vers une certaine

fin avec autorité. Mais, Messieurs, diriger les hommes vers une certaine fin avec autorité, est-ce bien la notion juste et complète d'une vraie royauté ? Pour diriger les hommes, ne faut-il pas une ligne de direction déterminée ? Cette ligne n'est-elle pas, en un certain sens, inflexible et invariable ? Est-il loisible à une souveraineté quelconque de s'en écarter à plaisir, d'en dévier à son gré ? Est-ce bien régner que de n'avoir d'autre règle en gouvernant que le caprice et la fantaisie ? Evidemment non : c'est tyranniser, mais non régner. Toute souveraineté suppose une loi qui en règle l'exercice, permet d'en contrôler les actes et en limite l'étendue. Que ce soit une loi générale qui régit la nature humaine, ou une loi spéciale applicable à tel temps ou à tel lieu, il importe peu. Toujours est-il qu'une souveraineté sans loi n'est qu'une force aveugle et brutale qui pousse les hommes devant elle comme un troupeau d'esclaves : c'est un arbitraire sans règle ni frein, une atteinte au droit, une violation des principes, une insulte à la dignité humaine. Or, la souveraineté doit être précisément le maintien des droits et des principes, la protection des

intérêts légitimes, la sauvegarde de la dignité humaine. Donc, il n'y a pas plus de souveraineté sans loi, qu'il n'y a de souveraineté sans pouvoir; et, par suite, régner c'est diriger avec autorité les hommes vers une certaine fin, suivant une loi donnée.

Ainsi, Messieurs, le premier terme de la question est connu. Nous savons ce que c'est que régner : régner, c'est gouverner les hommes pour une certaine fin, suivant une loi donnée. Essayons également de préciser le deuxième terme. Qu'appellerons-nous régner sur les intelligences? Et d'abord est-il possible de diriger les esprits avec une certaine autorité? Evidemment, cela est possible, car cela s'est vu. Tel homme a pu tenir pendant quelque temps au milieu de ses semblables le sceptre des idées, régner en souverain sur les intelligences de son époque, les grouper autour du trône de sa pensée, leur imprimer une direction efficace, leur donner une impulsion presque irrésistible, les gouverner, en un mot, avec l'autorité de la science et du génie. Encore une fois, cela s'est vu, et même, qu'est-ce qu'un siècle littéraire, un siècle scientifique, sinon un certain nombre d'esprits faisant cortège

à trois ou quatre hommes et s'inclinant avec respect sous le rayon parti de leur front? Donc, il existe une force directrice, ou, si vous le voulez, un gouvernement des esprits? Or, quelle peut être la fin du gouvernement des esprits? Assurément, elle ne saurait être différente de la fin même de l'esprit, qui est la vérité. Il s'ensuit de là que régner sur les esprits, c'est les diriger avec autorité dans le sens de la vérité. Mais si la vérité est la fin du gouvernement des esprits, quelle en est la loi? Que faut-il pour qu'un esprit se soumette à la direction d'un autre? Suffit-il de l'autorité de la parole pour entraîner l'assentiment de l'intelligence? A coup sûr cela ne suffit pas, car nul homme ne mérite d'être cru sur parole. Pour obtenir l'assentiment d'un esprit, il faut lui présenter la vérité, claire et lumineuse, sinon il s'armera contre vous de son droit, du droit qu'il a de n'obéir qu'aux lois de l'évidence. Essayez de proposer à un homme quelque mystère qu'il ne puisse ni voir ni comprendre, et s'il demande à comprendre et à voir, contentez-vous de lui répondre : Cela est, je l'affirme, il rira de vous, et avec raison, car tout homme a le droit de toucher ce que vous lui dites,

de le comprendre, ou du moins de le savoir d'une science certaine, de l'examiner, de le vérifier par lui-même, de l'admettre ou de le rejeter si bon lui semble : cette liberté fait sa force. Aussi jamais homme ne s'est-il présenté à l'humanité pour lui dire : Les choses que je viens vous annoncer, vous ne pouvez ni les voir, ni les comprendre, néanmoins je vous ordonne de les croire, et ce qui vous en garantit la vérité, c'est moi, moi, dis-je, et cela suffit. Encore moins un homme, eût-il assez de folie pour parler de la sorte, aurait-il jamais obtenu un tel assentiment. Pourquoi cela? Parce que l'humanité toute entière s'écrierait avec l'apôtre : *Nisi videro, non credam* « Si je ne vois pas et si je ne touche pas, je ne croirai point (1). » C'est le cri de tous les temps et de tous les lieux : l'homme ne se rend à la raison de l'homme, que vaincu par l'évidence; et, par conséquent, régner sur les esprits, c'est les gouverner dans le sens de la vérité par la lumière de l'évidence.

Gouverner les esprits dans le sens de la vérité par la lumière de l'évidence, c'est assu-

(1) S. Jean, xx, 25.

rément régner sur eux, mais ce n'est régner qu'en homme. Qu'est-ce donc que régner en Dieu sur les esprits? Je suppose, Messieurs, qu'un homme se sente au cœur la force de dire à l'humanité : Je suis la lumière du monde; non pas que ma doctrine soit claire et évidente par elle-même, au contraire, la sagesse humaine n'y verra qu'un mystère ou une folie. Et cependant, malgré ces obscurités, j'exige que tout esprit l'accepte, se laisse convaincre et diriger par elle dans les voies de la vérité, qu'il en fasse la règle de sa pensée et la loi de sa vie. Je ne veux pas régner sur les esprits par les lumières de l'évidence; je veux qu'ils croient sans voir, qu'ils écoutent sans comprendre; je veux qu'ils me donnent ce qu'ils n'accordent à personne, leur foi : bref, j'entends les gouverner par les lumières de la foi. Je suppose qu'après avoir parlé ainsi, cet homme ait réellement établi sa souveraineté sur les intelligences, sur les petits et les grands, les rois et les peuples, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants; que le génie se soit incliné devant sa parole, que la science ait acclamé ses mystères, que le monde civilisé ait vécu de sa doctrine,